



## L'ENTRETIEN PRENATAL

Ce n'est pas une consultation médicale, c'est un temps d'échange et d'écoute confidentiel avec un professionnel de santé. Cet entretien est personnalisé.

### A qui s'adresse-t-il ?

A toutes les femmes enceintes. Vous pouvez venir seule ou en couple.

### Quand y aller ?

Généralement, il devrait vous être proposé dès votre 4ème mois mais vous pouvez y aller jusqu'au dernier mois de grossesse.

### Pourquoi y aller ?

Pour aborder toutes les questions que vous vous posez

Pour compléter les informations données à l'occasion des consultations de suivi de grossesse

Pour obtenir des informations sur les professionnels de santé de proximité que vous pouvez rencontrer

Pour exprimer vos besoins, vos attentes

Pour pouvoir bénéficier de séances de préparation à la naissance et à la parentalité adaptées à vos besoins et à vos attentes

Pour répondre à vos questions par rapport à un projet de naissance

Pour évoquer d'éventuelles difficultés (psychologiques, administratives, sociales, familiales,...) et réfléchir ensemble à des solutions

Pour anticiper l'arrivée du bébé et les modifications organisationnelles qui en découleront

Pour traiter toute autre question à votre convenance

### Par qui est-il réalisé ?

C'est un professionnel de santé qui a reçu une formation spécifique sur l'entretien prénatal. Ce professionnel peut travailler en PMI, dans une maternité ou en secteur libéral. Il peut s'agir :

D'une sage-femme

D'un médecin généraliste

D'un gynécologue-obstétricien

### Est-il remboursé ?

Oui à 100%. Cet entretien est compris dans les séances de préparation à la naissance et à la parentalité. Il est totalement pris en charge par le Caisse d'Assurance Maladie.

### Combien de temps dure-t-il ?

L'entretien prénatal dure environ 45 minutes à 1 heure.

